

● **Commodus** Signe des temps? Un nouveau type d'entreprise a vu le jour. Fondé en 2005, opérationnel depuis bientôt deux ans, Commodus (« accommodant », en latin), un organisme à but non lucratif soutenu, entre autres, par le gouvernement du Québec et Investissement Québec, fonctionne sur le principe des points de récompense. « Un employeur achète un certain nombre de points, qu'il redistribuera à ses employés, explique la fondatrice Lucie Chagnon, elle-même mère de quatre enfants et quatre fois grand-mère. Avec ces points, l'employé peut se procurer toute une gamme de services — entretien ménager, préparation de repas ou de boîtes à lunch, service de coursier personnel, fêtes d'enfants ou halte-garderie, réparation de bicyclettes ou aide aux devoirs pour les écoliers. Autant de services propres à alléger le quotidien des employés. »

Pour l'employeur, c'est une façon de motiver et de valoriser ses employés. Il pourra, par exemple, offrir des points pour récompenser un salarié après un certain nombre d'années de service, ou comme boni pour des heures supplémentaires ou pour l'obtention d'un nouveau contrat, comme cadeau de Noël, ou encore les attribuer par tirage au sort.

Commodus a été finaliste 2009 du Prix Égalité dans la catégorie conciliation travail-famille, décerné par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Information : www.commodus.ca